

Bilan d'animation du Document d'Objectifs

Période avril 2019 - avril 2020

Année budgétaire 2019

Site Natura 2000
FR 7200669
Vallon de la Sandonie

Département de la Dordogne
Communes de Paussac-et-Saint-Vivien,
Saint-Just et Léguillac-de-Cercles.



Table des matières

PRÉAMBULE	1
A. RAPPEL DES ENJEUX ET OBJECTIFS DU DOCOB	2
B. PRÉPARATION À LA MISE EN ŒUVRE DU DOCOB	4
B.1 APPROPRIATION DU DOCOB.....	4
B.2 INFORMATION ET COMMUNICATION SUR LES MESURES DE GESTION	4
B.3 MISE EN ŒUVRE DES MAEC.....	4
B.3.1 <i>Présentation du projet agro-environnemental</i>	4
B.3.2 <i>Information et communication sur les mesures de gestion agricoles</i>	7
B.3.3 <i>Mise en œuvre des actions contractuelles</i>	7
C. MISE EN ŒUVRE DES MESURES DE GESTION	8
C.1 MISE EN ŒUVRE DES CONTRATS « FORESTIERS » ET « NI AGRICOLES NI FORESTIERS »	8
C.1.1 <i>Identification des propriétaires, exploitants et ayant droit et prise de contact</i>	8
C.1.2 <i>Aide à la mise en œuvre technique des actions</i>	8
C.1.3 <i>Suivi de l'instruction du dossier</i>	8
C.1.4 <i>Suivi technique, administratif et financier</i>	9
C.2 SUIVI DES POPULATIONS DE CHIROPTÈRES	11
C.2.1 <i>Suivi des populations du Gouffre de Paussac</i>	11
C.3 ASSISTANCE À L'APPLICATION DU RÉGIME D'ÉVALUATION D'INCIDENCE	14
C.4 SYNTHÈSE, BILAN ET MISE À JOUR DU DOCOB	14
C.5 ORGANISATION DES RÉUNIONS DE COMITÉ DE PILOTAGE	14
C.6 SOUTIEN À DES PROGRAMMES D' ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET APPUI TERRITORIAL	15
D. PERSPECTIVES DE POURSUITE DE L'ANIMATION	16
E. ANNEXE	17
ANNEXE 1 : CAHIER DE PÂTURAGE 2019	17

Table des figures

FIGURE 1 : PÉRIMÈTRE DU SITE NATURA 2000 "VALLON DE LA SANDONIE »	1
FIGURE 2 : TERRITOIRE DU PAEC 2019 ET 2020	5
FIGURE 3 : LOCALISATION DES SECTEURS D'INTERVENTION	9
FIGURE 4 : DÉLIMITATION BIEN MARQUÉES ENTRE LES ZONES PÂTURÉES ET NON PÂTURÉES.....	10
FIGURE 5 : BREBIS EN ACTION DE PÂTURAGE	10
FIGURE 6 : RELECTURE DES GRANDS RHINOLOPHES LÉTHARGIQUES.....	11
FIGURE 7 : ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DE POPULATIONS HIVERNANTES.....	12
FIGURE 8 : VARIATION DES EFFECTIFS DE MINIOPTÈRES DE SCHREIBERS	13
FIGURE 9 : COMITÉ DE PILOTAGE.....	14
FIGURE 10 : TRONÇON DU COURS D'EAU (LA SANDONIE) AMÉNAGÉ	15
FIGURE 11 : DISPOSITIF DE FRANCHISSEMENT EN FAVEUR DES MAMMIFÈRES SEMI-AQUATIQUES.....	16

Table des tableaux

TABLEAU I : LISTE DES MAEC PROPOSÉES EN 2020 ET PRÉVISIONNEL DE CONTRACTUALISATION	6
TABLEAU II : EFFECTIF DES POPULATIONS HIVERNANTES 2019/2020.....	11

PRÉAMBULE

Le site Natura 2000 « Vallon de la Sandonie » (FR 72007669) s'étend sur une superficie de 668 hectares sur les communes de Léguaillac-de-Cercles, Paussac-et-Saint-Vivien et Saint-Just dans le département de Dordogne. Le Document d'Objectifs élaboré par le Cen Aquitaine a été validé le par le Comité de pilotage (COPI) en 2004. Le site a été proposé au titre de Natura 2000 au regard de son importance pour le cortège patrimonial de landes et de pelouses sèches ainsi que pour la présence de colonies de chauves-souris.

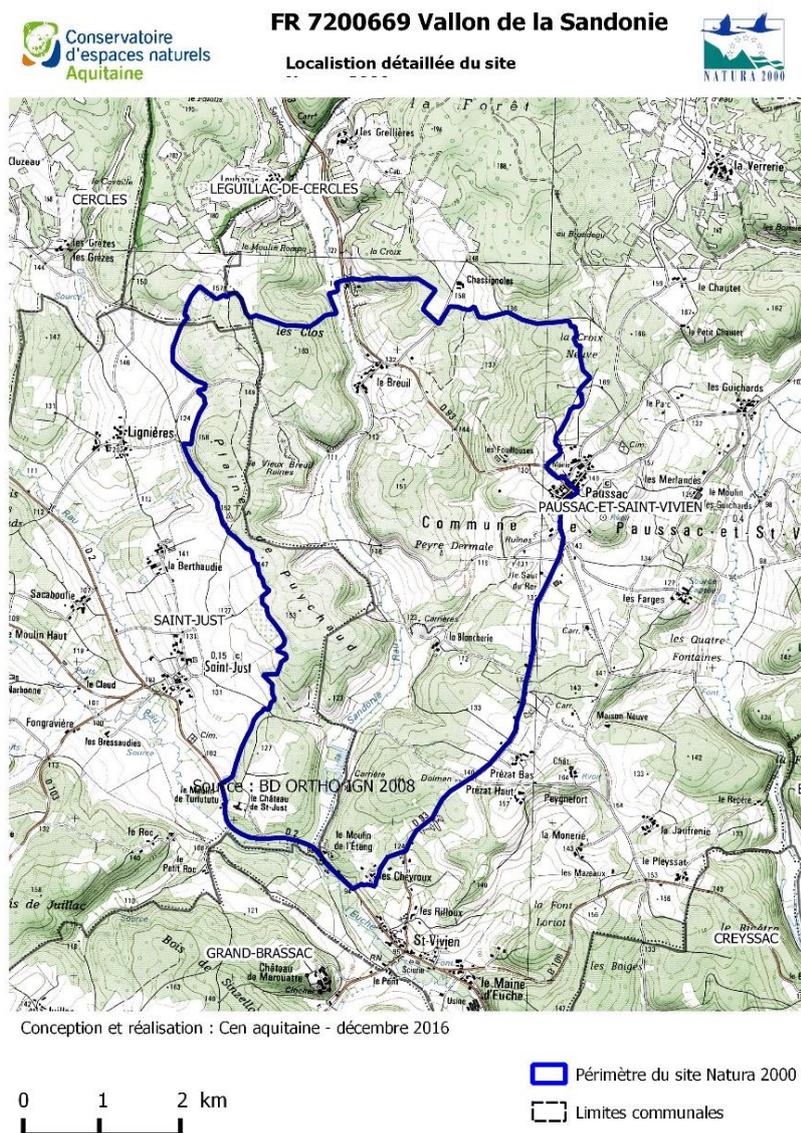


Figure 1 : Périètre du site Natura 2000 "Vallon de la Sandonie »

Les collectivités locales ont laissé la présidence du Copil et le pilotage de l'animation aux services de l'Etat (DDT 24). Le DOCOB a fait l'objet de plusieurs tranches d'animation entre 2007 et 2017. Début 2018 débute une nouvelle phase d'animation de 3 ans (2018/2021) conduite par le Cen Nouvelle-Aquitaine et la Chambre d'Agriculture de la Dordogne.

Le présent bilan d'animation couvre la deuxième année (2019/2020) de la phase d'animation du site Natura 2000.

A. RAPPEL DES ENJEUX ET OBJECTIFS DU DOCOB

Le vallon de la Sandonie abrite 10 habitats naturels et 15 espèces d'intérêt communautaire qui ont justifié sa désignation au réseau de sites européen Natura 2000. Le gouffre de Paussac constitue un des sept sites d'intérêt international au niveau de la Dordogne (plan de conservation des chiroptères en Dordogne, ENA 2000 et bilan 2000-2003 de l'application de ce même plan, ENA 2004) de par :

- la présence du Minioptère de Schreibers (*Miniopterus schreibersii*) toute l'année (reproduction et hibernation) ;
- l'hibernation du Murin à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*) et du Grand rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*).

Habitats d'intérêt communautaire :

- 5 Habitats liés aux coteaux secs calcaires : pelouses calcaires karstiques (code habitat 6110*), végétation chasmophytique des pentes rocheuses calcaires (8210), formations herbeuses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement calcaires (6210), formations à *Juniperus communis* sur landes et pelouses calcaires (5130), formations stables à *Buxus sempervirens* des pentes rocheuses calcaires (5110).
- 4 habitats liés aux zones humides : prairies maigres de fauche de basse altitude (6510), mégaphorbiaies eutrophes (6430), prairies à Molinie sur calcaire et argile (6410), marais calcaires à *Cladium mariscus* et *Carex davalliana* (7210*).
- 1 habitat lié aux chauves-souris : grottes non exploitées par le tourisme (8310).

Espèces d'intérêt communautaire :

- 2 libellules : Agrion de Mercure (1044), Cordulie à corps fin (code espèce 1041) ;
- 3 papillons : Damier de la succise (1065) ; Cuivré des marais (1060), Laineuse du Prunellier (1074)
- 2 mammifères carnivores : Loutre (1355) et Vison d'Europe (1356)
- 7 ou 8 espèces de chauves-souris : Petit Rhinolophe (1303), Grand Rhinolophe (1304), Rhinolophe euryale (1305), Barbastelle (1308), Minioptère de Schreibers (1310), Vespertilion à oreilles échancrées (1321), Grand Murin (1324) et/ou Petit Murin (1307).

Les nouvelles espèces découvertes sur le site depuis 2004 (date de validation du DOCOB) sont :

- Loutre (*Lutra lutra*) (1355)
- Cuivré des marais (*Lycaena dispar*) (1355)
- Laineuse du Prunellier (*Eriogaster catax*) (1074)

À l'échelle du site du Vallon de la Sandonie, trois enjeux ont donc été identifiés au sein du document d'objectifs. Il s'agit de :

- la conservation des pelouses sèches des coteaux calcaires ;
- la conservation des milieux humides et du cours d'eau ;
- la préservation des chauves-souris et à leur gîte de reproduction et d'hibernation.

Objectifs du DOCOB

Quatre objectifs de site ont été définis et déclinés en 21 objectifs opérationnels validés en COPIL du site :

- **O1 Conserver / Gérer les habitats et les espèces d'intérêt patrimonial**
- **O2 Mettre en place les suivis et les évaluations**
- **O3 Valoriser et sensibiliser aux richesses du site**
- **O4 Animer la mise en œuvre du Document d'objectifs**

Les enjeux ont été déclinés parmi les 6 objectifs opérationnels suivants en lien avec la conservation / gestion des habitats et des espèces d'intérêt patrimonial :

- **Maintenir les habitats de pelouses sèches (O11) ;**
- **Restaurer les habitats de pelouses sèches (O12) ;**
- **Mettre en place une gestion extensive des habitats par pâturage (O13) ;**
- **Maintenir les surfaces en herbe sur le site / au niveau de la Sandonie (O14) ;**
- **Favoriser des habitats diversifiés (O15) ;**
- **Limiter la fréquentation du gouffre /assurer la tranquillité et la pérennité des colonies de Chauves-souris (O16).**

Sur le site, 5 entités ont ainsi été définies correspondant aux foyers de biodiversité qui regroupent les enjeux liés au site en terme :

- d'habitats avec la concentration des surfaces des formations herbacées sèches (« pelouses ») et des fourrés sclérophylles (« landes ») ;
- d'espèces avec les espèces de chiroptères liés au gîte de reproduction et d'hibernation et le cortège floristique inféodé aux habitats naturels précités.

La mission d'animation du Documents d'Objectifs s'articule autour de 3 grandes phases :

- préparation de la mise en œuvre du DOCOB,
- mise en œuvre des mesures de gestion,
- synthèse, bilan et mise à jour du DOCOB.

B. PRÉPARATION À LA MISE EN ŒUVRE DU DOCOB

B.1 Appropriation du DOCOB

Le CEN Nouvelle-Aquitaine ayant pris en charge la réalisation du DOCOB du site et la précédente phase d'animation, cette étape d'appropriation du Docob est sans objet.

B.2 Information et communication sur les mesures de gestion

Le site internet dédié au site Natura 2000 est opérationnel depuis : <http://www.cen-aquitaine.fr/natura2000/sandonie/>

Des mises à jour ont été réalisées (actualités, alimentation de documents en téléchargements, etc..) afin de communiquer sur l'ensemble des éléments relatifs au site (informations sur la mise en œuvre des contrats forestiers et Ni-Ni, consultation de documents en ligne ...).

B.3 Mise en œuvre des MAEC

B.3.1 Présentation du projet agro-environnemental

Le Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) répond aux enjeux biodiversité de la stratégie régionale d'intervention PDR 2014-2020.

La superficie du territoire PAEC est de 768 ha sur 3 communes : Paussac-et-St-Vivien ; Saint-Just et Léguillac de Cercles.

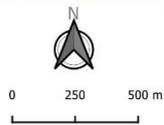
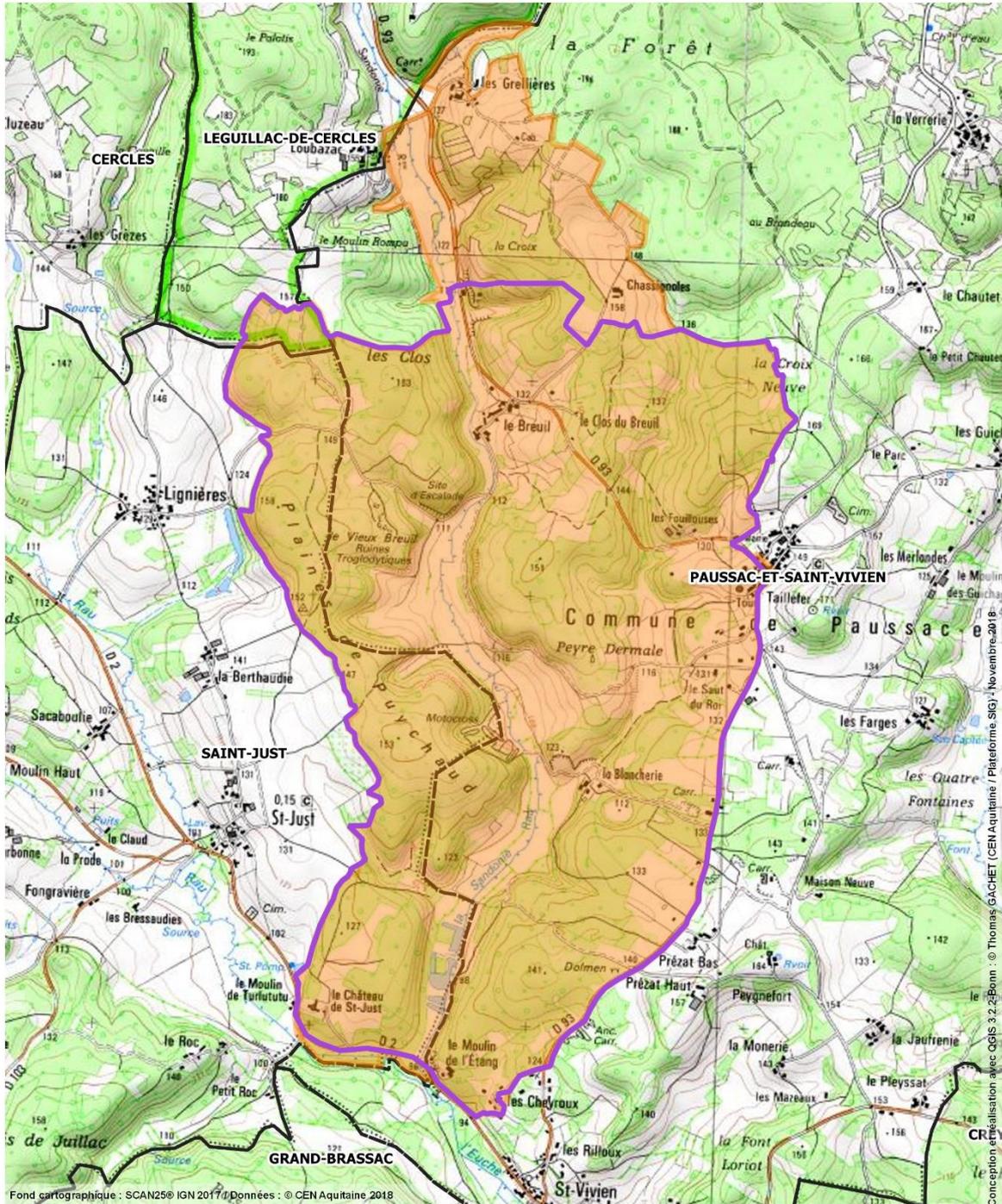
Environ un tiers en SAU, occupée par surfaces fourragères et céréales (maïs) au niveau du vallon du cours d'eau et sur les marges du site, les pentes sont occupées par des coteaux calcaires (pelouses, faciès d'emboisement et boisements).

Le périmètre du site Natura 2000 était contigu au territoire du PAEC « Captage Grenelle de la Dronne », seulement valide pour la période 2015-2017.

Les enjeux environnementaux retenus dans le document d'objectif (DOCOB) du site et qui sont visés dans ce Projet Agro Environnemental et Climatique sont :

- La conservation des pelouses sèches des coteaux calcaires
Objectif opérationnel en découlant : limiter les effets de la déprise par maintien ou restauration de milieux ouverts (opération de bucheronnage, de débroussaillage)
- La conservation des milieux humides du vallon
Objectif opérationnel en découlant : maintien et gestion extensive des prairies humides et restauration de couverts herbacés
- La préservation des chauves-souris
Objectif opérationnel en découlant : préservation des conditions d'accueil favorables aux chauves-souris (gîte d'hibernation et de reproduction, habitats diversifiés pour les territoires de chasse proches)

Localisation du site Natura 2000 "Vallon de la Sandonie" et du territoire PAEC



- Périmètre du site Natura 2000
- Territoire PAEC associé Sandonie
- Limites communales

Figure 2 : Territoire du PAEC 2019 et 2020

Le PAEC est construit en lien étroit avec les agriculteurs et les élus du territoire, la Chambre d'Agriculture de la Dordogne (CA24) et la Direction Départementale des Territoires de la Dordogne.

5 mesures de gestion sont proposées sur le PAEC « Vallon de la Sandonie » (cf. tableau I)

Tableau I : Liste des MAEC proposées en 2020 et prévisionnel de contractualisation

Code mesure <i>RR_TTTT_MAEC</i>	Intitulé complet de la mesure	Montant (€ /an)	Nb de contrats	Surfaces (ha)	Montant 5 ans (€)
AQ_SAND_HE01	Conversion de terres arables en prairies	304,00	1	2	3 040
AQ_SAND_PH03	Gestion des prairies par retard de fauche (30 j)	171,86	2	4	3 437
AQ_SAND_PH04	Gestion des prairies par retard de fauche (20 j) avec absence de fertilisation azotée	165,32	1	4	3 306
AQ_SAND_PS01	Milieux fortement embroussaillés Ouverture et entretien par gestion mécanique / manuelle Absence de fertilisation azotée	292,02	1	1	1 460
AQ_SAND_PS02	Milieux moyennement embroussaillés Maintien de l'ouverture par entretien mécanique / manuel Absence de fertilisation azotée	82,63	1	1	413
TOTAL			6	12	11 657

Pour ne pas dépasser 5 mesures (nombre maximum), les anciennes mesures de retard de fauche avec absence de fertilisation de la programmation 2015-2017 **AQ_SAND_PH01** (retard de 15 j) et **AQ_SAND_PH02** (retard de 30 j) ont été fusionnées en une seule mesure **AQ_SAND_PH04** (retard de 20 j). Les codes de ces 2 anciennes mesures n'ont pas été réactivés pour ne pas générer de confusion à l'avenir.

La réponse à l'appel à projet 2020 se composait d'un dossier de candidature simplifié et d'un tableau de pré-paramétrage intégrant les coûts et mesures de 2019 puisque seuls les PAECs 2019 étaient éligibles. La candidature à l'appel à projet PAEC et MAEC 2020 pour le territoire "Vallon de la Sandonie" a été déposée à la Région le 10 janvier 2020.

La seule règle retenue par la CRAEC concernant le PAEC de la Sandonie pour la campagne 2020 est la prolongation d'un an de tous les contrats 2015 prolongeables y compris pour les exploitations ayant changé de PACAGE entre 2019 et 2020.

B.3.2 Information et communication sur les mesures de gestion agricoles

Un entretien téléphonique avec les 11 exploitations présentes sur le périmètre du PAEC du Vallon de la Sandonie a été réalisé ainsi que plusieurs rencontres informelles. Vu le nombre d'année d'animation (10 ans) et le faible nombre d'agriculteur, une seule « réunion d'information » à l'intention des exploitants s'est tenue le 2 octobre 2019 en mairie de Paussac. Au cours de cette réunion, plusieurs modifications de mesure ont été demandées (ouverture d'une nouvelle mesure sur le pâturage, arrêt de la mesure sur l'entretien des pelouses calcaires et retour de la mesure de retard de fauche de 30j sans fertilisation) même si ces modifications ne sont pas possible en 2020 puisque seules les MAECS 2019 sont engageables. Les agriculteurs ont également été informés de la possible prolongation d'un an des engagements 2015.

En parallèle, le travail de transfert d'information entre le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine et la Chambre d'Agriculture de la Dordogne s'est poursuivi afin que le référent de la Chambre d'Agriculture puisse disposer de tous les éléments nécessaires à la mission de mise en œuvre des MAEC précédemment réalisée par le CEN Aquitaine.

B.3.3 Mise en œuvre des actions contractuelles

Une MAEC (AQ_SAND_PH03) de 5,73 ha a été souscrite et engagé en 2019.

Le suivi des 12 contrats MAEC en cours a été réalisé afin de vérifier que les cahiers des charges des mesures sont respectés et que la mise en œuvre technique des actions est correcte.

Par ailleurs, la révision des 2 notices MAEC engagées en 2017 a été réalisée comme demandé par la Région.

C. MISE EN ŒUVRE DES MESURES DE GESTION

C.1 Mise en œuvre des contrats « forestiers » et « ni agricoles ni forestiers »

C.1.1 Identification des propriétaires, exploitants et ayant droit et prise de contact

L'animation est réalisée à partir d'un fichier SIG (Système d'Information Géographique) qui est repris sous forme d'un fichier Excel reprenant les mêmes informations que la table attributaire du fichier SIG.

Suite à l'envoi d'un courrier d'information par voie postale aux propriétaires des parcelles à enjeu prioritaire (notamment chiroptères) en 2017, deux propriétaires s'étaient manifestés. Ces contractants potentiels étaient la mairie de St Just (déjà contractante) et un propriétaire privé (contractant MAEC).

Un troisième propriétaire privé avait été contacté vu l'intérêt des 2 secteurs de pelouse qu'il possède.

Après analyse et discussion, 1 seul projet de contrat reste à l'étude sur les 3 presentis. À ce titre, une nouvelle rencontre est prévue en 2020 avec le propriétaire du château de St Just, qui ne semblait pas encore disposé à s'engager, pour étudier voire concrétiser la mise en œuvre d'un contrat sur sa propriété caractérisée par une importante superficie de pelouses sèches à fort enjeux.

Il conviendra au cours de la troisième année d'animation (2020) de vérifier l'éligibilité des parcelles à la bonne saison de végétation et de réaliser, si nécessaire, de l'animation foncière.

Par ailleurs, le propriétaire du Gouffre de Paussac a également été contacté afin de refaire un point sur l'enjeu de conservation des Chiroptères et la faisabilité de la mise en place d'un périmètre grillagé pour limiter le dérangement. Le propriétaire ne souhaitant toujours pas contractualisé, une nouvelle proposition financière d'achat est étudiée.

C.1.2 Aide à la mise en œuvre technique des actions

Sur le site Natura 2000 « Vallon de la Sandonie », commune de Saint-Just, le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine a signé un contrat Natura 2000 afin de restaurer et préserver les habitats de pelouses sèches. Une convention relative à l'attribution d'une aide Ministère de la transition écologique et solidaire, pour la mise en œuvre des contrats natura 2000 non agricoles non forestiers a été signée dans ce cadre, suite à la demande d'aide en date du 04 juillet 2016 (référence n° dossier OSIRIS : R AQU 0706 17 DT 024 0007).

Suite aux problématiques d'instruction de la demandes d'aide qui a eu lieu en 2016 et 2017 (contrat instruit le 09 avril 2018), l'action de gestion d'entretien mécanique n'a pas été mise en œuvre en année 1 (2016) ainsi que l'action de gestion pastorale en année 2 (2017).

En conséquence, une demande d'avenant au contrat en question a été rédigé pour décaler en 2020 l'action de gestion d'entretien mécanique initialement prévue en 2016 et prestater la mission de gardiennage du troupeau pour les 3 dernières années du contrat.

C.1.3 Suivi de l'instruction du dossier

Les missions ont été conduites conformément au cahier des charges : échanges réguliers avec les services de l'état pendant la phase d'instruction du dossier d'avenant.

C.1.4 Suivi technique, administratif et financier

Le suivi technique s'est fait à travers l'accompagnement du prestataire sélectionné pour la réalisation des travaux d'entretien pastoral. Au total, 4 visites de terrain ont été réalisées (commencement, suivi et réception des travaux) et plusieurs échanges avant travaux ont eu lieu pour organiser l'arrivée des brebis.

La gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts a été réalisée du 22 mars au 10 mai 2019 sur tous les secteurs sauf le 7 comme initialement prévu (cf. annexe 1).

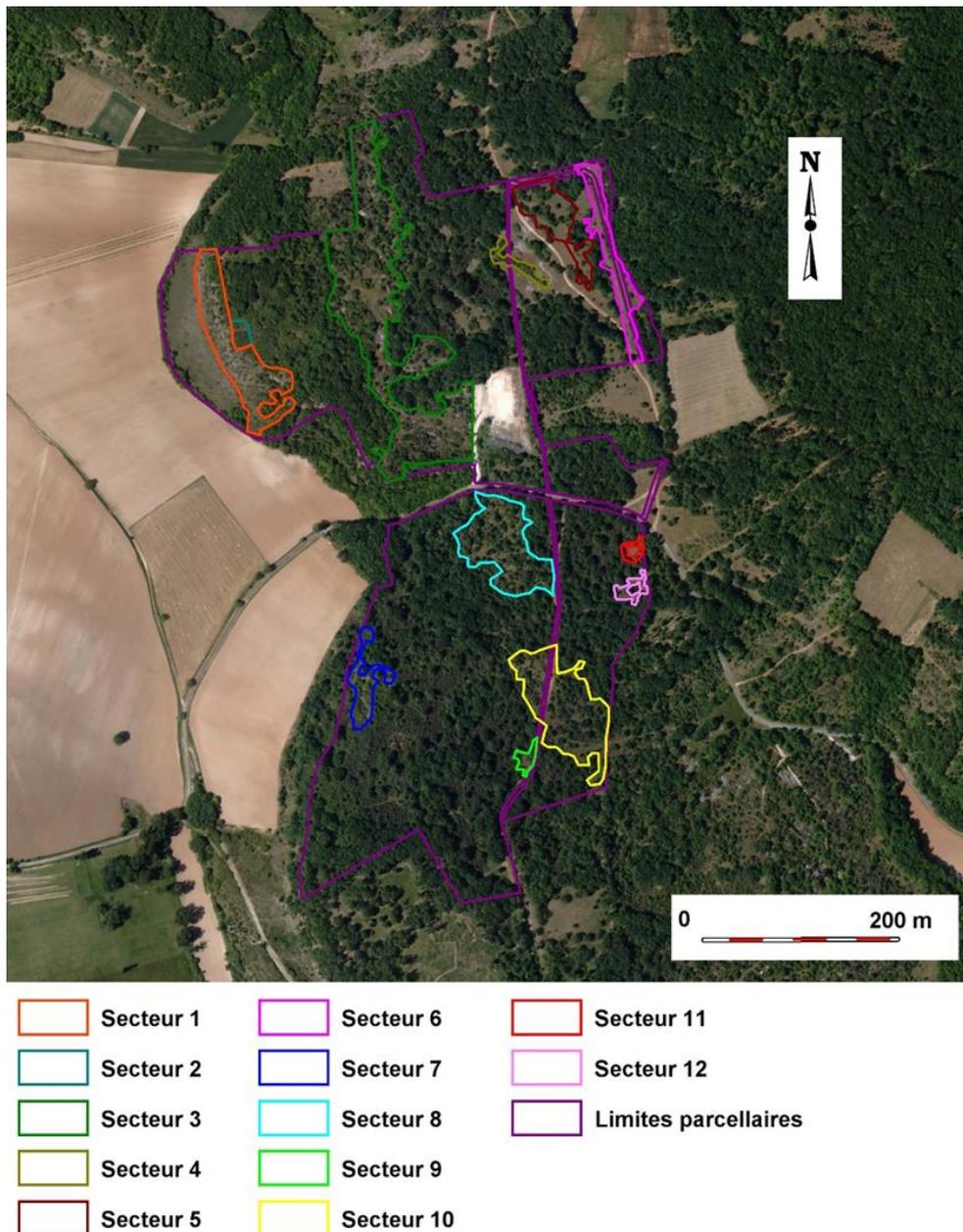


Figure 3 : Localisation des secteurs d'intervention



Figure 4 : Délimitation bien marquée entre les zones pâturées et non pâturées



Figure 5 : Brebis en action de pâturage

Enfin, les demandes de paiement et le suivi de la consommation financière des différentes actions ont été réalisés et communiqués à la DDT24.

C.2 Suivi des populations de chiroptères

C.2.1 Suivi des populations du Gouffre de Paussac

Le site fait l'objet de deux suivis annuels : un comptage en période hivernale (hibernation de Grand Rhinolophe et de Murins à oreilles échanquées) et un en période estivale (mise bas de Minioptère de Schreibers et du complexe Petit / Grand Murin). La colonie de mise bas a disparu depuis 2016. En 2019 aucun individu n'était présent en période estivale.

Le tableau ci-dessous fait la synthèse des effectifs observés en période hivernale 2019/2020.

Tableau II : Effectif des populations hivernantes 2019/2020

	01/02/2020
<i>Myotis emarginatus</i>	427
<i>Rhinolophus hipposideros</i>	3
<i>Myotis myotis</i> / <i>M. blythii</i>	1
<i>Myotis daubentonii</i>	1
<i>Myotis sp.</i>	2
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	64

Le CEN Nouvelle-Aquitaine participe au programme Grand Rhinolophe initié en Poitou Charentes en 2016 et qui vise à mieux appréhender le réseau de site de l'espèce à l'échelle du Sud-Ouest.

Des individus ont été marqués individuellement (4 individus au Gouffre de Paussac) par transpondage (implantation sous-cutanée d'une puce RFID) sur des colonies de mise bas sur plusieurs départements de la Nouvelle-Aquitaine en 2017.

Comme l'hiver précédent, tous les grand Rhinolophes léthargiques du site ont été « scannés » afin de déterminer s'ils avaient fait l'objet de marquage sur des sites de parturition.

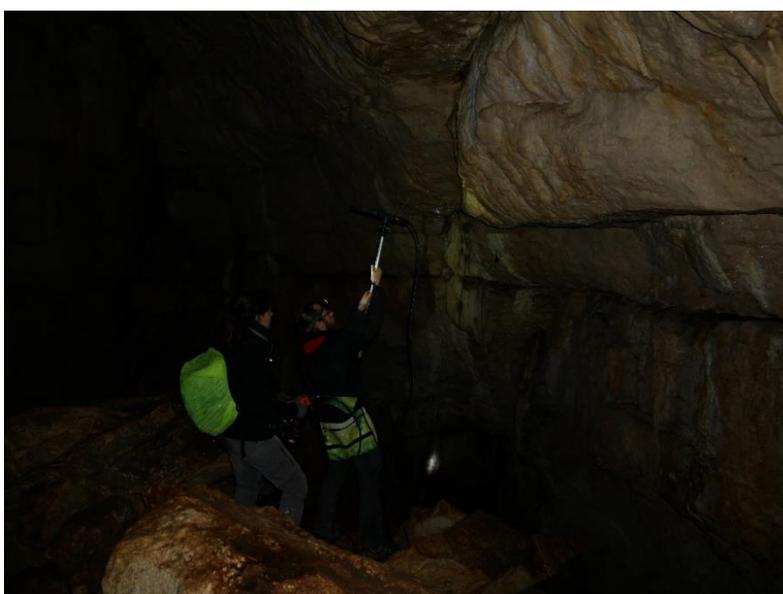


Figure 6 : Relecture des Grands Rhinolophes léthargiques

Étant donnée la configuration du site et la localisation d'une partie de la colonie d'hibernation de Grands Rhinolophes, seuls 19 individus sur les 64 recensés ont pu être scannés. Aucun individu transpondé n'a été détecté dans le site.

Le graphique ci-dessous présente les variations d'effectifs pour les deux principales espèces en hibernation depuis 1990.

Les effectifs étaient globalement stables pour le Grand Rhinolophe et en augmentation pour le Murin à oreilles échancrées jusqu'en 2015. Durant l'hiver 2016 les effectifs de Murins à oreilles échancrées ont chuté de moitié et la colonie de Grand Rhinolophe a disparu. Depuis, les effectifs sont à la hausse sans pour autant atteindre les valeurs de 2015.

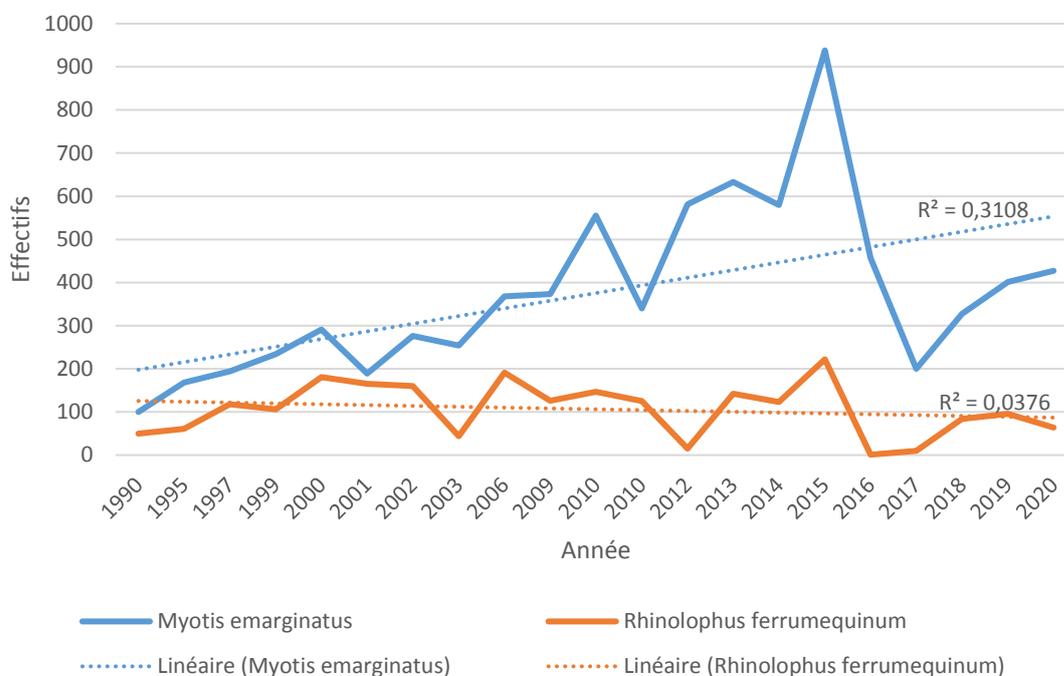


Figure 7 : Évolution des effectifs de populations hivernantes

Cette année encore, les effectifs de la colonie de Murin à oreilles échancrées ont légèrement augmenté (427 individus en 2019, 401 en 2020). Au contraire, les effectifs des Grands Rhinolophes ont diminué d'un tiers par rapport à l'année dernière. Le suivi des populations hivernantes du nord-ouest de la Dordogne a été réalisé de manière simultanée pendant un week-end grâce à la participation de nombreux bénévoles. Une très forte diminution des populations hivernantes de Grands Rhinolophes a été constatée sur quasiment tous les sites. La diminution observée sur site n'est peut-être pas un phénomène isolé et pourrait s'expliquer par les températures clémentes du mois de janvier (beaucoup d'individus étaient actifs dans les gîtes, et il peut être envisagé qu'ils aient déjà rejoint leurs sites de transit).

Le graphique ci-dessous présente les variations d'effectifs de la colonie de Minoptère de Schreibers depuis les premières observations réalisées sur site en 1995.

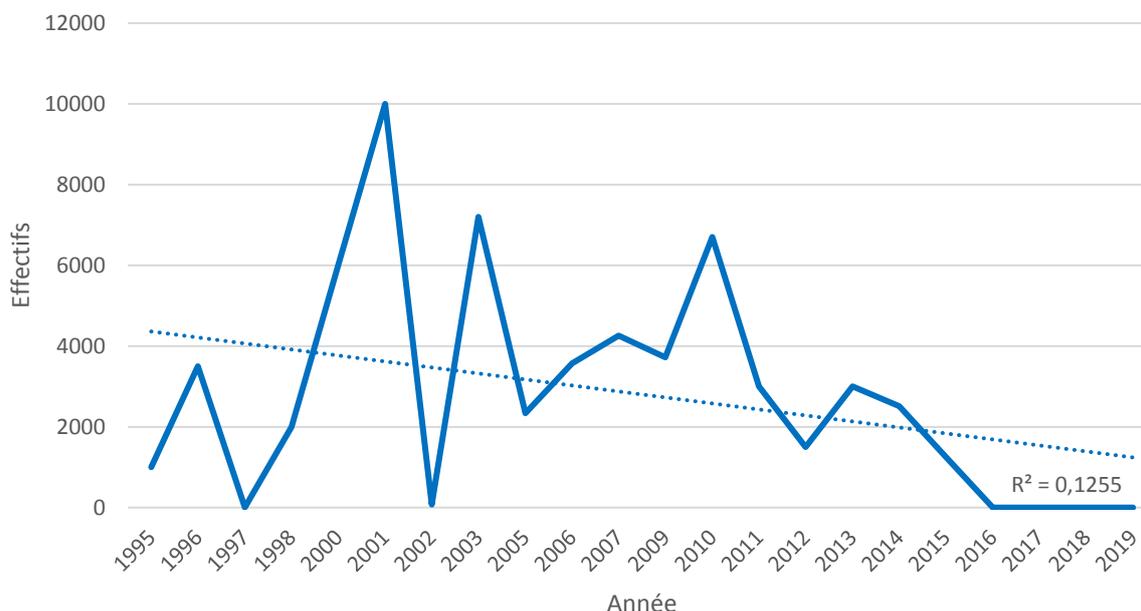


Figure 8 : Variation des effectifs de Minoptères de Schreibers

Les effectifs sont très variables d'une année à l'autre (ce qui s'explique en partie par les différents protocoles de suivis jusque-là utilisés et les difficultés de comptage propres au site (hauteur de la voûte, flot d'individus en sortie du gouffre...)).

La chute des effectifs en 2002 correspond à un phénomène national vraisemblablement dû à une épizootie. Depuis la colonie avait réinvesti les lieux et semblait se maintenir (+ de 6000 individus en 2010). En 2016 la colonie a disparu du site.

Plusieurs hypothèses peuvent être émises suite à la désertion du site (dérangement ou modifications des conditions microclimatiques à l'intérieur de la cavité).

Tout comme en 2002, le déclin des populations de Minoptères est observé à l'échelle nationale. Pour le moment aucune explication n'a pu être fournie pour tenter de l'expliquer.

Par ailleurs, le CEN NA a répondu à un appel à projet de la DREAL NA « Études et suivis scientifiques » en proposant en partenariat avec le Comité Départemental de Spéléologie de la Dordogne (CDS 24) plusieurs actions d'amélioration des connaissances sur la chiroptérofaune de différents sites Natura 2000.

L'hypothèse de changement de conditions abiotiques du gouffre de Paussac a régulièrement été mise en avant pour expliquer la désertion du site par les Minoptères. À l'initiative du CDS 24 un programme d'étude sur un échantillon représentatif de gîtes (dont le Gouffre de Paussac) permettra d'appréhender de manière plus précise l'importance des conditions de température et d'hygrométrie sur les capacités d'accueil des cavités pour les chiroptères.

Une étude thermo hygrométrique sera réalisée d'ici à 2022.

Enfin, un nouveau contact avec le propriétaire du Gouffre de Paussac a pu être établi afin d'obtenir une autorisation écrite de pénétration dans le Gouffre pour le CEN NA et ses partenaires, afin de pouvoir réaliser les suivis et recherches scientifiques concourants à l'atteinte des objectifs du DOCOB.

C.3 Assistance à l'application du régime d'évaluation d'incidence

La structure animatrice n'a pas été sollicitée par des porteurs de projets qui seraient soumis au régime d'évaluation d'incidence sur cette tranche d'animation.

C.4 Synthèse, bilan et mise à jour du DOCOB

Le bilan annuel d'animation a été rédigé en s'appuyant sur la synthèse des données de suivi qui a été réalisée.

Par ailleurs, le travail de transfert d'information entre le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine et la Chambre d'Agriculture de la Dordogne s'est poursuivi afin que le référent de la Chambre d'Agriculture puisse disposer de tous les éléments nécessaires à la mission de mise en œuvre des MAEC précédemment réalisée par le CEN Aquitaine.

Aussi, une réunion sur l'état d'avancement de l'animation s'est déroulée le 11 octobre 2019 avec les services de la DDT24.

De plus, une actualisation de la base FSD du "Vallon de la Sandonie" datant de 2012 a été réalisée. Une mise à jour de la base FSD sur le site de l'INPN est prévue en mai.

Enfin, une mise à jour des habitats et des espèces serait nécessaire. En effet, le DOCOB a été élaboré en 2004 et depuis des évolutions et de nouvelles données viennent compléter ou modifier celui-ci.

C.5 Organisation des réunions de comité de pilotage

Le COPIL de la deuxième tranche d'animation s'est tenu à Paussac-et-Saint-Vivien le 06 décembre 2019. Le bilan des actions réalisées a été présenté aux participants.



Figure 9 : Comité de pilotage

C.6 Soutien à des programmes d'actions de développement durable et appui territorial

Le CEN Nouvelle-Aquitaine a également poursuivi son travail initié dans le cadre du Plan Régional d'actions Écrevisses à pattes blanches. Dans le cadre de ce programme, le suivi post-travaux des aménagements : points d'abreuvement, mise en défend et passerelle ont été réalisés sur la Sandonie juste en amont du périmètre Natura 2000 en contre-bas de Léguillac-de-Cercles. Ces travaux en faveur de l'habitat de l'Écrevisse visent à améliorer la qualité de l'eau en limitant le piétinement et l'apport de déjections dans le cours d'eau.

Un suivi a été réalisé le 8 octobre 2019 en présence de l'AFB et du syndicat de rivière SRB Dronne. Le suivi a démontré l'efficacité du dispositif puisque la population d'Écrevisse se densifie juste en aval des travaux.

Cependant, le suivi a aussi permis de confirmer la remontée de l'Écrevisse signal qui se trouve aujourd'hui en contact avec la population d'Écrevisse à pattes blanches. Cette espèce exotique menace à moyen terme la survie de l'écrevisse autochtone. Ainsi, des travaux d'isollements des populations ainsi que du piégeage sont prévus en 2020 par le SRB Dronne afin de préserver la plus grosse population d'Écrevisse à pattes blanches de Dordogne.



Figure 10 : Tronçon du cours d'eau (la Sandonie) aménagé

En limite sud du site Natura 2000, un dispositif de franchissement de la RD2 à la confluence entre la Sandonie et l'Euclie a été réalisé en 2018 par le service route du Conseil Département. Ce projet faisait suite à la découverte d'un cadavre de Loutre d'Europe, espèce d'intérêt communautaire, sur cette même route. Le CEN Aquitaine avait apporté son expertise sur l'aménagement à réaliser et a suivi les travaux.

La pose d'un piège photo par les services du département en 2019 a confirmé la présence de la Loutre à proximité de la buse de franchissement.



Figure 11 : Dispositif de franchissement en faveur des mammifères semi-aquatiques

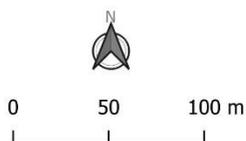
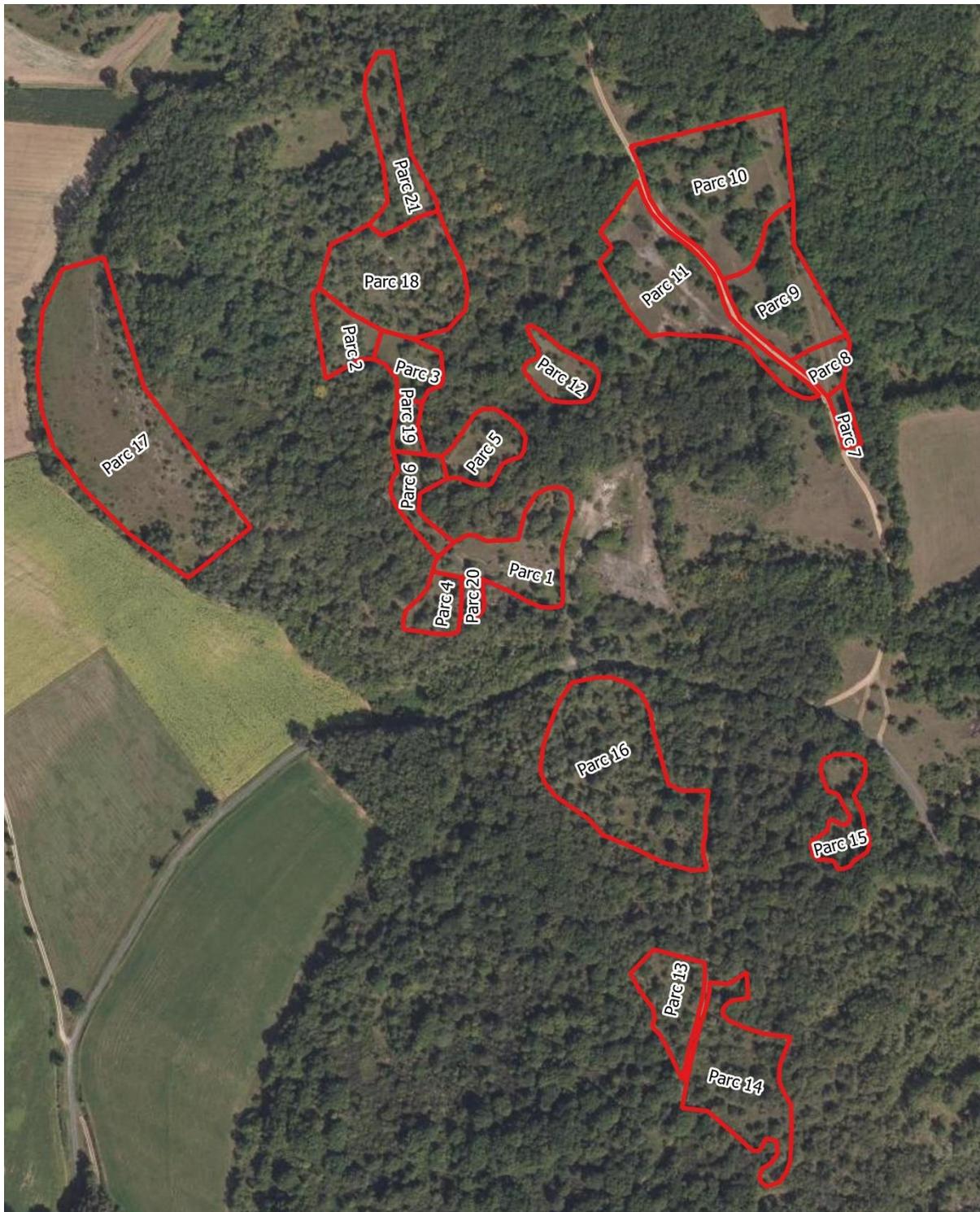
D. PERSPECTIVES DE POURSUITE DE L'ANIMATION

Les perspectives de poursuite de l'animation pour 2020 - 2021 sont les suivantes :

- Révision de la charte
- Suivi d'un contrat Natura 2000 et préparation d'un nouveau contrat Natura 2000 si possible
- Accompagnement au montage et à la mise en œuvre des actions de prolongation des MAEC 2015
- Suivi des populations de chiroptères.
- Communication / sensibilisation des propriétaires, usagers... : mise en œuvre d'une journée de sensibilisation et alimentation du site internet
- Préparation et animation d'un comité de pilotage
- Accompagnement des projets et de leur éventuelle évaluation des incidences en lien avec les services de l'État
- Poursuite des échanges avec le Syndicat rivière pour la prise en compte des enjeux écologiques
- Consolider les échanges avec le propriétaire du gouffre de Paussac.

E. ANNEXE

ANNEXE 1 : Cahier de pâturage 2019



Parcs de pâturage 2019

Cahier de pâturage

Informations générales

Nom du site :	Vallon de la Sandonie	Année	2019
Commune :	Paussac-et-Saint-Vivien		
Date et heure d'arrivée :	22/03/2019 à 15h00		
Date et heure de départ :	10/05/2019 à 10h00		
Nbre de jours de pâturage :	44		
Surface pâturée :	6,82 ha		

Description de la conduite du troupeau sur le site

Numéro du parc de pâturage	Date et heure d'arrivée	Date et heure de départ	Période totale (Nbre d'heures)	Pâturage de nuit (O/N) si Oui, nbre heure de nuit	Nbre de brebis	Chargement annuel moyen (UGB/ha/an)	Complément fourrager (O/N) si Oui, quantité (kg)	Observations (comportement, ...)
1	22/03/19 à 15h00	24/03/19 à 15h00	48h00	Oui, 22h00	71	0,169	Non	Soleil. Frais, peu de rosée. Chaud à partir de 11h00 (20°C)
17	24/03/19 à 15h00	24/03/19 à 19h30	4h30	Non	71	0,004	Non	Soleil. Frais le matin. Chaud après 11h00 (18°C)
2	24/03/19 à 19h30	25/03/19 à 16h00	20h30	Oui, 11h00	71	0,174	Non	Soleil. Frais le matin. 13°C l'après midi
18	25/03/19 à 16h00	25/03/19 à 19h30	3h30	Non	71	0,008	Non	Soleil 15°C
2	25/03/19 à 19h30	26/03/19 à 9h30	14h00	Oui, 11h00	71	0,119	Non	Froid. Gelée matinale
18	26/03/19 à 9h30	26/03/19 à 12h30	3h00	Non	71	0,007	Non	Soleil. Frais 6 à 10°C
2	26/03/19 à 12h30	26/03/19 à 15h30	3h00	Non	71	0,026	Non	Soleil. Vent frais 12°C
17	26/03/19 à 15h30	26/03/19 à 19h30	4h00	Non	71	0,004	Non	Soleil. 14°C
2	26/03/19 à 19h30	27/03/19 à 9h00	13h30	Oui, 11h00	71	0,115	Non	Soleil. Frais le matin petite gelée 4 à 10°C
18	27/03/19 à 9h00	27/03/19 à 12h30	3h30	Non	71	0,008	Non	Soleil. Frais 12°C

Numéro du parc de pâturage	Date et heure d'arrivée	Date et heure de départ	Période totale (Nbre d'heures)	Pâturage de nuit (O/N) si Oui, nbre heure de nuit	Nbre de brebis	Chargement moyen (UGB/ha/an)	Complément fourrager (O/N) si Oui, quantité (kg)	Observations (comportement, ...)
2	27/03/19 à 12h30	27/03/19 à 16h00	3h30	Non	71	0,030	Non	Soleil. 13°C
17	27/03/19 à 16h00	27/03/19 à 19h30	3h30	Non	71	0,003	Non	Soleil. 15°C
2	27/03/19 à 19h30	28/03/19 à 8h30	13h00	Oui, 11h00	71	0,111	Non	Soleil. 2 à 8°C
3	28/03/19 à 8h30	28/03/19 à 15h00	6h30	Non	71	0,061	Non	Soleil. 8 à 15°C
17	28/03/19 à 15h00	28/03/19 à 19h30	4h30	Non	71	0,004	Non	Soleil. 15 à 17°C
3	28/03/19 à 19h30	29/03/19 à 11h00	15h30	Oui, 11h00	71	0,145	Non	Soleil. 8 à 12°C
18	29/03/19 à 11h00	29/03/19 à 12h30	1h30	Non	71	0,003	Non	Soleil. 12 à 16°C
3	29/03/19 à 12h30	29/03/19 à 16h00	3h30	Non	71	0,033	Non	Soleil. 17°C
17	29/03/19 à 16h00	29/03/19 à 19h30	3h30	Non	71	0,003	Non	Soleil. 17°C
18	29/03/19 à 19h30	30/03/19 à 10h00	14h30	Oui, 11h00	71	0,032	Non	Soleil. 8 à 12°C
17	30/03/19 à 10h00	30/03/19 à 13h00	3h00	Non	71	0,003	Non	Soleil. 8 à 13°C
18	30/03/19 à 13h00	30/03/19 à 16h00	3h00	Non	71	0,007	Non	Soleil. 13 à 15°C
17	30/03/19 à 16h00	30/03/19 à 19h30	3h30	Non	71	0,003	Non	Soleil. 17°C
18	30/03/19 à 19h30	31/03/19 à 10h00	13h30	Oui, 11h00	71	0,030	Non	Soleil. 8 à 10°C
19	31/03/19 à 10h00	31/03/19 à 13h00	3h00	Non	71	0,062	Non	Soleil. 12°C
18	31/03/19 à 13h00	31/03/19 à 17h00	4h00	Non	71	0,009	Non	Soleil. 19°C
17	31/03/19 à 17h00	31/03/19 à 20h30	3h30	Non	71	0,003	Non	Soleil.

Numéro du parc de pâturage	Date et heure d'arrivée	Date et heure de départ	Période totale (Nbre d'heures)	Pâturage de nuit (O/N) si Oui, nbre heure de nuit	Nbre de brebis	Chargement moyen (UGB/ha/an)	Complément fourrager (O/N) si Oui, quantité (kg)	Observations (comportement, ...)
18	31/03/19 à 20h30	01/04/19 à 16h00	19h30	Oui, 11h00	71	0,044	Non	Nuageux. 6 à 15°C
17	01/04/19 à 16h00	01/04/19 à 21h00	5h00	Non	71	0,005	Non	Nuageux. 15°C
18	01/04/19 à 21h00	02/04/19 à 9h00	12h00	Oui, 11h00	71	0,027	Non	Pluie. 6 à 8°C
17	02/04/19 à 9h00	02/04/19 à 12h00	3h00	Non	71	0,003	Non	
18	02/04/19 à 12h00	02/04/19 à 16h00	4h00	Non	71	0,009	Non	Nuageux. 14°C
17	02/04/19 à 16h00	02/04/19 à 20h30	4h30	Non	71	0,004	Non	Nuageux. 14°C
18	02/04/19 à 20h30	03/04/19 à 9h30	13h00	Oui, 11h00	71	0,029	Non	Pluie. 6 à 8°C
11	03/04/19 à 9h30	03/04/19 à 12h30	3h00	Non	71	0,007	Non	Légère pluie. 8 à 10°C
18	03/04/19 à 12h30	03/04/19 à 17h00	4h30	Non	71	0,010	Non	Averses. Froid 8 à 10°C
11	03/04/19 à 17h00	03/04/19 à 20h30	3h30	Non	71	0,008	Non	Averses. Froid 8 à 10°C
18	03/04/19 à 20h30	04/04/19 à 10h00	13h30	Oui, 11h00	71	0,030	Non	Froid 2 à 6°C
3	04/04/19 à 10h00	04/04/19 à 12h00	2h00	Non	71	0,019	Non	Nuageux. Froid 8°C
18	04/04/19 à 12h00	04/04/19 à 17h00	5h00	Non	71	0,011	Non	Eclaircie. Froid 10°C
21	04/04/19 à 17h00	04/04/19 à 20h30	3h30	Non	71	0,016	Non	Éclaircie 13°C
18	04/04/19 à 20h30	05/04/19 à 10h00	13h30	Oui, 11h00	71	0,030	Non	Nuageux. 4 à 8°C
21	05/04/19 à 10h00	05/04/19 à 17h00	7h00	Non	71	0,032	Non	Nuageux. 8 à 14°C
17	05/04/19 à 17h00	05/04/19 à 20h30	3h30	Non	71	0,003	Non	Éclaircie 17°C

Numéro du parc de pâturage	Date et heure d'arrivée	Date et heure de départ	Période totale (Nbre d'heures)	Pâturage de nuit (O/N) si Oui, nbre heure de nuit	Nbre de brebis	Chargement moyen (UGB/ha/an)	Complément fourrager (O/N) si Oui, quantité (kg)	Observations (comportement, ...)
4	05/04/19 à 20h30	06/04/19 à 17h00	20h30	Non	71	0,227	Non	Pluie et froid
20	06/04/19 à 17h00	06/04/19 à 20h30	3h30	Non	71	0,117	Non	Pluie
18	06/04/19 à 20h30	07/04/19 à 10h00	13h30	Oui, 11h00	71	0,030	Non	Passage nuageux avec gelée matinale
21	07/04/19 à 10h00	07/04/19 à 12h30	2h30	Non	71	0,011	Non	Passage nuageux 6 à 12°C
18	07/04/19 à 12h30	07/04/19 à 17h00	4h30	Non	71	0,010	Non	Soleil 15°C
17	07/04/19 à 17h00	07/04/19 à 21h00	4h00	Non	71	0,004	Non	Passage nuageux 16°C
18	07/04/19 à 21h00	08/04/19 à 10h00	13h00	Oui, 11h00	71	0,029	Non	Passage nuageux 3 à 8°C ; rosée
21	08/04/19 à 10h00	08/04/19 à 13h00	3h00	Non	71	0,014	Non	Passage nuageux 8 à 14°C
18	08/04/19 à 13h00	08/04/19 à 17h00	4h00	Non	71	0,009	Non	Passage nuageux 18°C
21	08/04/19 à 17h00	08/04/19 à 21h00	4h00	Non	71	0,018	Non	Passage nuageux 16°C
18	08/04/19 à 21h00	09/04/19 à 9h30	12h30	Oui, 11h00	71	0,028	Non	Passage nuageux. Frais 3 à 6°C
21	09/04/19 à 9h30	09/04/19 à 12h30	3h00	Non	71	0,014	Non	Soleil. 6 à 12°C
18	09/04/19 à 12h30	09/04/19 à 16h00	3h30	Non	71	0,008	Non	Soleil 16°C
17	09/04/19 à 16h00	09/04/19 à 21h00	5h00	Non	71	0,005	Non	Soleil. 12 à 17°C
18	09/04/19 à 21h00	10/04/19 à 8h30	11h30	Oui, 11h00	71	0,026	Non	Soleil. 3 à 6°C
4	10/04/19 à 8h30	10/04/19 à 11h00	2h30	Non	71	0,028	Non	Soleil. 8 à 12°C
20	10/04/19 à 11h00	10/04/19 à 12h30	1h30	Non	71	0,050	Non	Soleil 13°C

Numéro du parc de pâturage	Date et heure d'arrivée	Date et heure de départ	Période totale (Nbre d'heures)	Pâturage de nuit (O/N) si Oui, nbre heure de nuit	Nbre de brebis	Chargement moyen (UGB/ha/an)	Complément fourrager (O/N) si Oui, quantité (kg)	Observations (comportement, ...)
4	10/04/19 à 12h30	10/04/19 à 16h00	3h30	Non	71	0,039	Non	Soleil 16°C
17	10/04/19 à 16h00	10/04/19 à 21h00	5h00	Non	71	0,005	Non	Soleil. 13 à 16°C
18	10/04/19 à 21h00	11/04/19 à 11h00	14h00	Oui, 10h30	71	0,031	Non	Nuageux. Pas de rosée
5	11/04/19 à 11h00	11/04/19 à 21h00	10h00	Non	71	0,071	Non	Soleil 15°C
18	11/04/19 à 21h00	12/04/19 à 10h00	13h00	Oui, 10h30	71	0,029	Non	Soleil. 0 à 5°C légère gelée
21	12/04/19 à 10h00	12/04/19 à 12h00	2h00	Non	71	0,009	Non	Soleil. 5 à 12°C
18	12/04/19 à 12h00	12/04/19 à 17h00	5h00	Non	71	0,011	Non	Soleil. 12 à 16°C
17	12/04/19 à 17h00	12/04/19 à 21h00	4h00	Non	71	0,004	Non	Soleil 17°C
18	12/04/19 à 21h00	13/04/19 à 16h00	19h00	Oui, 10h30	71	0,042	Non	Soleil. 3 à 17°C
17	13/04/19 à 16h00	13/04/19 à 21h00	5h00	Non	71	0,005	Non	Soleil. 10 à 17°C
6	13/04/19 à 21h00	14/04/19 à 17h00	20h00	Oui, 10h30	71	0,181	Non	Passage nuageux
17	14/04/19 à 17h00	14/04/19 à 21h00	4h00	Non	71	0,004	Non	Passage nuageux
6	14/04/19 à 21h00	15/04/19 à 12h00	15h00	Oui, 10h30	71	0,135	Non	Nuageux
7	15/04/19 à 12h00	15/04/19 à 21h00	9h00	Non	71	0,256	Non	Nuageux
18	15/04/19 à 21h00	16/04/19 à 11h00	14h00	Oui, 10h30	71	0,031	Non	
8	16/04/19 à 11h00	16/04/19 à 17h00	6h00	Non	71	0,090	Non	Soleil 18°C
9	16/04/19 à 17h00	17/04/19 à 17h00	24h00	Oui, 10h30	71	0,077	Non	Passage nuageux. 6 à 18°C

Numéro du parc de pâturage	Date et heure d'arrivée	Date et heure de départ	Période totale (Nbre d'heures)	Pâturage de nuit (O/N) si Oui, nbre heure de nuit	Nbre de brebis	Chargement moyen (UGB/ha/an)	Complément fourrager (O/N) si Oui, quantité (kg)	Observations (comportement, ...)
17	16/04/19 à 17h00	17/04/19 à 21h00	4h00	Non	71	0,004	Non	
9	17/04/19 à 21h00	18/04/19 à 18h00	21h00	Oui, 10h00	71	0,067	Non	Passage nuageux. 6 à 16°C
17	18/04/19 à 18h00	18/04/19 à 21h00	3h00	Non	71	0,003	Non	Passage nuageux
9	18/04/19 à 21h00	19/04/19 à 17h00	20h00	Oui, 10h00	71	0,064	Non	Passage nuageux. 8 à 19°C
17	16/04/19 à 17h00	19/04/19 à 21h00	4h00	Non	71	0,004	Non	Passage nuageux
10	19/04/19 à 21h00	20/04/19 à 17h00	20h00	Oui, 10h00	71	0,034	Non	Passage nuageux. 8 à 19°C
17	20/04/19 à 17h00	20/04/19 à 21h00	4h00	Non	71	0,004	Non	Passage nuageux
10	20/04/19 à 21h00	21/04/19 à 16h00	19h00	Oui, 10h00	71	0,033	Non	Soleil. 8 à 20°C
17	21/04/19 à 16h00	21/04/19 à 21h00	5h00	Non	71	0,005	Non	Soleil
10	21/04/19 à 21h00	22/04/19 à 17h00	20h00	Oui, 10h00	71	0,034	Non	Passage nuageux. 8 à 21°C
17	22/04/19 à 17h00	22/04/19 à 21h00	4h00	Non	71	0,004	Non	Passage nuageux
11	22/04/19 à 21h00	23/04/19 à 16h00	19h00	Oui, 10h00	71	0,043	Non	Soleil. 8 à 20°C
17	23/04/19 à 16h00	23/04/19 à 21h00	5h00	Non	71	0,005	Non	Passage nuageux
11	23/04/19 à 21h00	24/04/19 à 19h00	22h00	Oui, 10h00	71	0,050	Non	Pluie légère. 3 à 18°C
12	24/04/19 à 19h00	25/04/19 à 20h00	25h00	Oui, 10h00	71	0,220	Non	
Arrêt du pâturage pour tonte des brebis hors du site								
13	30/04/19 à 11h00	01/05/19 à 17h00	30h00	Oui, 10h00	71	0,169	Non	Soleil. 6 à 20°C
14	01/05/19 à 17h00	04/05/19 à 17h00	72h00	Oui, 30h00	71	0,175	Non	Pluie. 6 à 16°C

Numéro du parc de pâturage	Date et heure d'arrivée	Date et heure de départ	Période totale (Nbre d'heures)	Pâturage de nuit (O/N) si Oui, nbre heure de nuit	Nbre de brebis	Chargement moyen (UGB/ha/an)	Complément fourrager (O/N) si Oui, quantité (kg)	Observations (comportement, ...)
15	04/05/19 à 17h00	05/05/19 à 12h00	19h00	Oui, 10h00	71	0,144	Non	Pluie
16	05/05/19 à 12h00	08/05/19 à 10h00	70h00	Oui, 30h00	71	0,105	Non	Averses. 3 à 15°C
1	08/05/19 à 21h00	10/05/19 à 10h00	37h00	Oui, 20h00	71	0,130	Non	Nuageux + brouillard et rosée. Frais 3 à 6°C

Remarque générale : le troupeau de brebis est resté plus longtemps en 2019 car la ressource fourragère printanière était abondante et de bonne qualité.

Numéro du parc de pâturage	Chargement annuel moyen par parc (UGB/ha/an)
1	0,30
2	0,57
3	0,26
4	0,29
5	0,07
6	0,32
7	0,26
8	0,09
9	0,21
10	0,10
11	0,11
12	0,22
13	0,17
14	0,17
15	0,14

Numéro du parc de pâturage	Chargement annuel moyen par parc (UGB/ha/an)
16	0,11
17	0,09
18	0,58
19	0,06
20	0,17
21	0,11



Un outil au service de la biodiversité, des paysages et de l'économie rurale



Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine
www.cen-nouvelle-aquitaine.org

Siège social : 6 ruelle du Theil - 87510 Saint-Gence
Tél : 05 55 03 29 07
siege@cen-na.org

Site de Billère : 28 route de Bayonne - 64140 Billère
Tél. 05 59 64 49 11
billere@cen-na.org

Site de Poitiers : 44, boulevard Pont-Achard - 86000 Poitiers
Tél . 05 49 50 42 59
poitiers@cen-na.org



Contact :
CEN Nouvelle-Aquitaine
Antenne 24
24 rue de la Libération - 24400 Mussidan
Tél : 05 53 81 39 57
antenne24@cen-na.org

avec le concours financier de



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire



Fonds Européen de
développement Régional



PREFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE



DIRECTION
DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES DE
LA DORDOGNE